

CERTIFICAT ÉTALONNAGE JUSQU'À 2000KG

Certificat d'étalonnage pour votre assurance qualité en usage interne, dont la pesée maximale n'excède pas les 2000 Kg.

Attention : ce certificat ne remplace pas le carnet et la vignette métrologique !

C'est un document attestant du contrôle et de l'exactitude du matériel, notamment pour utilisation en matière de contrôle interne ou de process qualité.

ATTENTION : uniquement les produits Milliot et ABD-Pro. Pour les autres marques contactez-nous par téléphone ou par mail.

Modèle

Référence	Portée	Précision
-----------	--------	-----------

Le produit et les promotions qui y sont attachées sont modifiables sans préavis. Contactez-nous.

 ACHETEZ VOTRE BALANCE
AU MEILLEUR PRIX

 DES PRODUITS EN STOCK
DISPONIBILITE

 DEVIS EN LIGNE
IMMEDIAT